



Réf. Farde e-Assemblées : 2424115

N° OJ : 6

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/10/2021

Objet : SJ. - J. 50.066/G.- Asbl "Solvay House".- Subside.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Considérant les besoins de l'asbl "Solvay House";

Considérant la nécessité de conclure une convention entre la Ville de Bruxelles et cette association pour fixer les conditions et modalités d'octroi et de liquidation d'un subside ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : Octroyer un subside de 60.000,00 EUR à l'asbl "Solvay House" dans le cadre des travaux de restauration de l'Hôtel Solvay aux fins de la conservation de ce patrimoine à grande valeur historique.

Article 2 : Les termes de la convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl "Solvay House" sont adoptés.

Annexes :

[Convention fr \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)